

Bulletin municipal

Au fil de l'eau...

Doingt-Flamicourt

Août 2025 - Numéro 60





Editorial

- ⇒ Le mot du maire
- ⇒ Le budget 2025 de votre commune
- ⇒ Les travaux en 2025
- ⇒ Les commémorations
- ⇒ La qualité de l'eau
- ⇒ Bien-vivre ensemble
- ⇒ Stationnement gênant
- ⇒ Les associations
- ⇒ Infos diverses
- ⇒ La tribune
- ⇒ Les dates à retenir

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Directeur de la Publication : Romuald HELFRIED
Comité de rédaction : Alain LESAGE, FREDERIC HEMMERLING
Photocomposition : Mairie de DOINGT FLAMICOURT

Le printemps a été riche en événements :

- **La commémoration autour du 8 mai** qui a permis de rappeler au plus grand nombre les événements tragiques qui ont marqué notre histoire.
- **L'appel du 18 juin** d'insister sur le fait « que l'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé ». A l'heure où les tensions géopolitiques fracturent toujours plus notre société et où la désinformation inonde les réseaux, il est plus que jamais nécessaire de se remémorer le passé pour éviter de faire les mêmes erreurs. Cette exigence qui se conjugue au respect de l'autre constitue une des valeurs cardinales de notre démocratie.
- **Rencontre avec les habitants**, écoute réciproque, grâce à un dialogue ouvert et constructif, permet d'échanger et de faire partager les idées et répondre aux interrogations, « Il est important de faire ce que l'on dit et de dire ce que l'on fait ». C'est à travers de ces débats mais aussi d'échanges plus informels que nous construisons ensemble notre devenir et celui de notre commune. Toute l'équipe municipale y est très attachée : **Servir l'intérêt général, moderniser et améliorer notre vie quotidienne constituent le cœur de notre engagement et de notre travail au quotidien.**



Il est primordial de rendre compte du travail qui a été réalisé faisons un point d'étape des chantiers entrepris :

- Poursuite de l'éclairage des rues en lampes led.
- Réhabilitation et entretien des cimetières de Flamicourt et de Doingt.
- Rafrâichissement de l'école : un espace plus agréable pour nos enfants.
- Création de 2 parcs de jeux avec du matériel ludique : Place des Tilleuls et Rue Jules Ferry à côté de la Chapelle.
- La circulation et sécurité routière: afin d'améliorer la circulation et la sécurité de tous, de nombreux changements ont été apportés modification des sens de circulation.
- Nouvelles signalétiques et marquages : une nouvelle signalétique horizontale, avec plus d'une centaine de panneaux, a été installée passage en zone 30 Certaines zones de notre commune ont été placées en zone 30, pour réduire la vitesse des véhicules et garantir une circulation plus sûre, notamment près des écoles et des lieux de rassemblement.
- L'Aménagement paysager: nos employés communaux ont œuvré pour améliorer l'aspect paysager de notre commune. Des aménagements ont été réalisés à proximité des plateaux ralentisseurs, notamment sur les routes départementales et communales. Ces travaux, contribuent à l'embellissement des espaces végétalisés de notre commune.

Tous ces programmes, toutes les actions que nous menons visent à faire avancer notre commune et faire qu'elle reste un lieu où il fait bon vivre ensemble.

Je vous souhaite à tous de passer de bons moments en famille entre amis.

Très belle rentrée à toutes et tous.

Romuald Helfried

Le Budget 2025 de votre commune

nombre d'habitants au 1er janvier 2025 : 1436

il s'élève à :

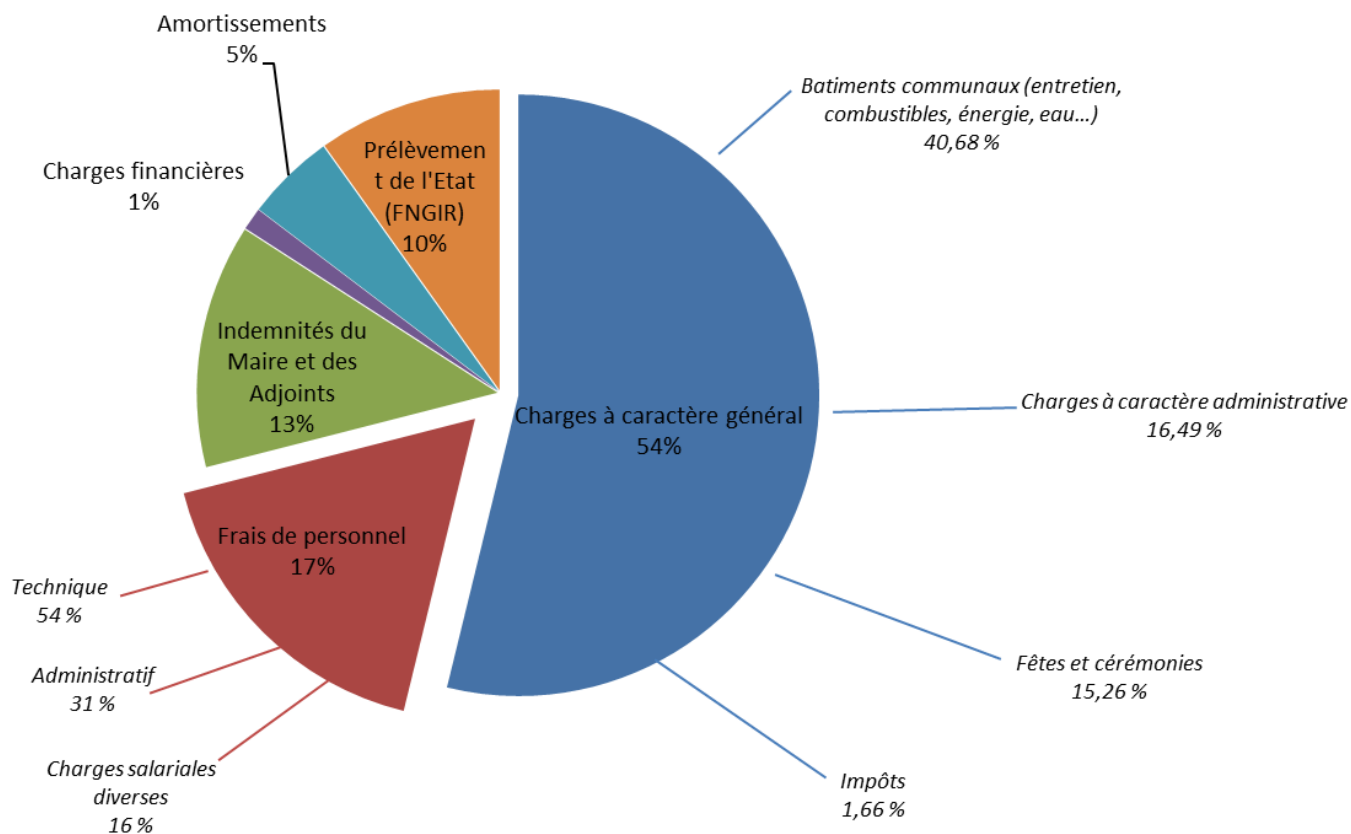
- 773 000 € (déduction faite de l'excédent de clôture) pour la section de fonctionnement en recettes et dépenses
- 685 741 € pour la section d'investissement en recettes et dépenses

auquel s'ajoutent les budgets annexes de l'Assainissement (525 689 €) et l'Eau (203 654 €)

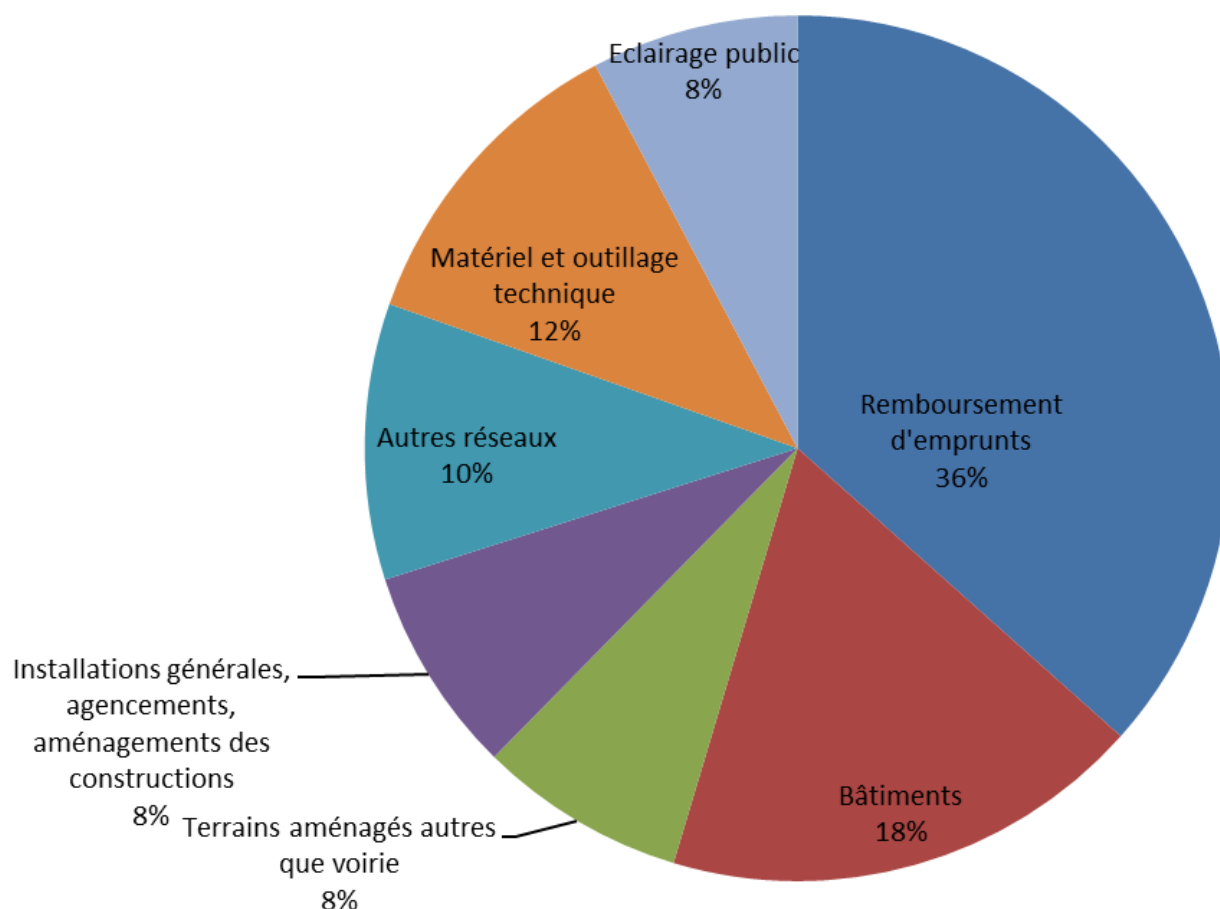
Retrouvez les principaux éléments de ce budget en un coup d'œil.

Le budget communal de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 669 K€, la répartition s'opère de la façon suivante :

Budget communal 2025 - Section de fonctionnement



Budget Communal 2025 - Section investissement



Le budget communal d'investissement s'équilibre à hauteur de 685 K€, la répartition s'opère de la façon suivante :

Exercice comptable par excellence, le budget est l'acte essentiel de la collectivité. C'est à travers lui que l'équipe municipale définit sa stratégie. Le vote du budget concrétise et amende la faisabilité des projets.

Un haut niveau d'investissement: le budget global s'élève à 2 355 008 euros ;

Une maîtrise des dépenses au service de l'autofinancement permet de conserver une marge de manœuvre afin de contenir les dépenses courantes pour consacrer une part de fonds propres à l'investissement et de contenir le recours à l'emprunt.

Un endettement contenu et maîtrisé, le taux d'endettement indicateur de bonne santé financière correspond au nombre d'années que mettrait la commune pour rembourser la totalité de sa dette si elle y consacrait toutes ses économies (encours de la dette/épargne brute).

Les emprunts 2025 de la commune

En 2025, la commune remboursera :

- 70 948 € de capital (qui impacte la section d'investissement)
- 16 538 € d'intérêts (qui impacte la section de fonctionnement)

Soit un total de 87 486

Emprunt	Montant	Capital restant dû	Intérêts 2025	Capital 2025	Total échéance 2025
Achat terrain l'Aérodrome	150 000	30 551,08	437,49	12 067,07	12 504,56
Travaux d'investissements divers	300 000	91 083,88	3 035,83	23 079,01	26 114,84
Travaux divers 2016	300 000	141 743,62	1 623,32	20 276,72	21 900,04
Travaux d'investissements divers 2023	300 000	281 473,29	11 441,61	15 525,39	26 967,00
Total	1 050 000	544 851,87	16 538,25	70 948,19	87 486,44

Les impôts 2025 de votre commune

RAPPEL

Les taux ci-dessous sont inchangés depuis 2020

Taux d'imposition inchangé	2024	2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	38,39 %	38,39 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	24,34 %	24,34 %

Cette année encore, aucune augmentation des taux d'imposition communale de la taxe foncière.

Conscient du contexte économique et des pressions financières que vivent les administrés, la municipalité a choisi de maintenir les taux à leur niveau actuel, tout en poursuivant ses efforts de saine gestion et de contrôles des dépenses.

Cette décision reflète l'engagement du conseil municipal de maintenir la qualité des services.

Travaux réalisés

Deux nouvelles aires de jeux pour les enfants : un investissement pour le bien-être de tous



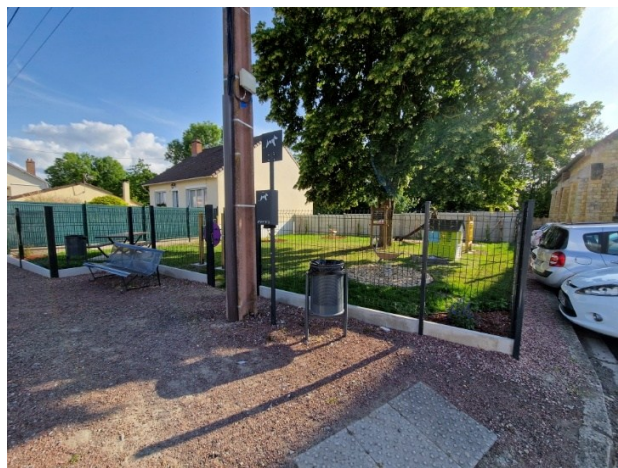
Dans le cadre de son engagement pour améliorer le cadre de vie et offrir des espaces de loisirs adaptés aux plus jeunes, la commune a récemment aménagé deux nouvelles aires de jeux pour enfants.

La première a été installée rue Jules Ferry, sur l'espace vert situé à proximité de la chapelle et de l'école, et la seconde a vu le jour près de la salle des fêtes de Doingt. Chacun de ces espaces a été pensé pour allier divertissement et sécurité. Divers jeux ont été installés, et l'ensemble a été clôturé afin de sécuriser les abords proches de la route et de prévenir toute dégradation ou intrusion

d'animaux errants.

Le paysagiste « **LES JARDINS DE MESSALINE** » chargé du projet de la place des Tilleuls et **LES AGENTS COMMUNAUX**, pour le parc rue Jules Ferry ont soigneusement arboré et végétalisé les lieux, créant ainsi deux espaces agréables, propices à la détente et aux jeux.

Cet effort financier témoigne de notre volonté de proposer des lieux conviviaux, sûrs et accessibles aux familles. Nous sommes heureux de constater que ces aires rencontrent un franc succès, accueillant quotidiennement de nombreux enfants, souvent accompagnés de leurs parents ou grands-parents.



Entretien des bâtiments...

L'entreprise **AMIBAT** a procédé au rejointoiement de l'arrière et des pignons de la Mairie.

Entretien des bâtiments communaux reste l'une de nos priorités.



Et travaux à venir...

Et bientôt, un nouvel aménagement face à la mairie

Dans la continuité de ces projets, l'espace vert situé en face de la mairie fera également l'objet d'un réaménagement par l'entreprise « **URBAIN PAYSAGISTE** ». Les travaux débuteront à la fin de l'année.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce nouveau projet, toujours avec le même objectif : améliorer notre cadre de vie et favoriser les moments de partage entre générations.



Modernisation de l'éclairage public : pour une commune plus économe et mieux éclairée

Dans un souci d'économie d'énergie et d'amélioration du cadre de vie, la commune a confié à la SICAE de la Somme et du Cambrésis le remplacement des lanternes d'éclairage public avenue de la Gare.

Les anciennes lanternes seront très prochainement remplacées par de nouvelles à LED, moins énergivores et plus respectueuses de l'environnement, tout en garantissant une qualité d'éclairage optimale. Cette modernisation permettra de réduire durablement la consommation électrique et les coûts de fonctionnement associés.

Parallèlement à ce renouvellement, d'autres seront ajoutées dans certaines zones de la commune actuellement mal éclairées, afin d'améliorer la sécurité et le confort des déplacements. Ces travaux s'inscrivent dans une volonté d'adapter nos infrastructures aux enjeux actuels, en alliant efficacité énergétique, sécurité et qualité de vie.

Réfection des chaussées: pour la sécurité de tous...

Les revêtements des rues du Pré, Pasteur, du Menhir, Voltaire, la Carrière ainsi que les routes de Ham, du Château et l'axe entre Flamicourt et Doingt seront refaits cette année afin d'améliorer la circulation.

D'autres aménagements suivront en 2026.

Amélioration du confort des écoles...

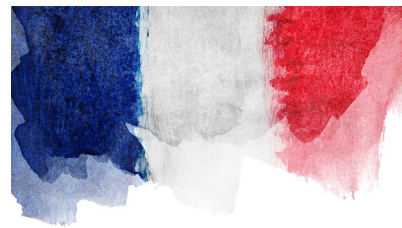
4 pompes à chaleur seront installées prochainement dans les locaux scolaires pour pallier aux fortes chaleurs et réduire la consommation des énergies fossiles en période hivernale.

Cette modernisation permettra de réduire les dépenses énergétiques des bâtiments et apportera davantage de confort aux enfants.

Installation des abris bus...

2 nouveaux abris bus vont être installés rue Joliot Curie et au lotissement La Cologne. Ces installations permettront d'abriter les usagers.

Les commémorations



COMMEMORATION
VICTOIRE
8 MAI 1945



Quel plaisir de voir autant de personnes réunies aux Monuments lors de cette cérémonie. Merci à Louis et Cédric pour leurs lectures.

Nous avons clôturé cette belle matinée avec le traditionnel vin d'honneur.

A TOUS LES FRANÇAIS

*La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!*

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

18 JUIN 1940

J. de Gaulle
GÉNÉRAL DE GAULLE



Commémoration du 85ème anniversaire de l'appel du Général de Gaulle

Une fois de plus vous avez été nombreux à participer à la traditionnelle cérémonie de « l' Appel du Général De Gaulle »

Cette année, une Citroën Traction utilisée par les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) c'est invitée à cet événement.

Merci à NHAELLE DE France pour cette belle surprise.

Merci également aux chanteurs de l'association « Jeudi Loisirs » pour leurs chants.

La qualité de l'eau



DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE
SOUS-DIRECTION SANTE ENVIRONNEMENTALE
 Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



DOINGT FLAMICOURT

Amiens, le 20 août 2025

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE
 MAIRIE DE DOINGT-FLAMICOURT
 MAIRIE
 80200 DOINGT-FLAMICOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : lundi 04 août 2025 à 11h17
Unité de gestion		00130934		par : 2LA
Installation	UDI	000311	DOINGT FLAMICOURT	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000000374	FLAMICOURT	Commune : DOINGT
Localisation exacte	7 ET 9 RUE JOLIOT CURIE 80200 DOINGT MITIGEUR SALLE DE BAIN			

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	20 °C				25,00
Température de mesure du pH	20,4 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,1 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	680 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,38 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,40 mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AINSE

Type de l'analyse : D1

Code SISE de l'analyse : 00131019

Référence laboratoire : H_CS25.8477.3

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.				
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,050 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00130933)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour la Préfecture et par délégation,
 l'ingénieur du génie sanitaire

Jérôme VEYRET

Bien vivre ensemble

Interdiction de brûler des déchets verts...



Selon le *Code de l'environnement* (sous-section 3 : collecte des déchets) et la *Circulaire du 18 novembre 2011* (relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts), **il est interdit de brûler les déchets verts**. Et ce, que cela soit à l'air libre ou dans un incinérateur.

Il est d'ailleurs également interdit de louer, prêter ou vendre un incinérateur de jardin.

Sont considérés comme **déchets verts**, tous les produits végétaux issus de coupes, d'égavage ou d'entretien de jardin, par exemple :

- l'herbe coupée après la tonte,
- les feuilles mortes,
- les branches et brindilles coupées après égavage,
- les végétaux coupés suite au débroussaillage,

On peut également considérer les épluchures des fruits et légumes.

Entretien des trottoirs...

Vous êtes de plus en plus nombreux à entretenir régulièrement vos trottoirs et caniveaux. En effet chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif. La solidarité peut être une solution pour aider vos voisins qui rencontreraient des difficultés. L'entretien des trottoirs participe à l'image accueillante et agréable de votre commune

Nous comptons sur l'engagement de chacun!



Tonte des pelouses...

Selon l'arrêté préfectoral du 4 février 1991 les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Dans le cadre d'une activité professionnelle, ces travaux doivent s'interrompre entre 20h00 et 7h00 et toute la journée les dimanches et jours fériés.

Nous vous rappelons aussi qu'il est interdit de mettre dans les poubelles ménagères les déchets verts (tonte de gazon, brindilles,...) ou de les déposer sur le domaine public, talus...

La déchetterie est à votre disposition gratuitement.



Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme!!!

Stationnement gênant



MAIRIE DE DOINGT-FLAMICOURT



4 Place William Poivre
80200 DOINGT-FLAMICOURT
Tél. : 03 22 84 07 43

Stationnement gênant

Le stationnement est un problème récurrent dans notre village.

Contrôler le stationnement avec discernement permet d'avoir une relation apaisée avec les administrés.

Je suis fréquemment interpellé sur les problèmes liés aux infractions et non-respect du Code de la Route, notamment de stationnement gênant.

Il m'apparaît nécessaire de rappeler les règles de stationnement :

L'article R417-10 du Code de la route stipule... est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons...

La cour de cassation a tranché avec sa décision du 20 juin 2017. Elle confirme le stationnement gênant prévu à l'article R417-10 du Code de la Route et rappelle « est considéré comme gênant pour la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement devant une entrée carrossable, qui doit rester libre d'accès aux véhicules de secours ou de sécurité. Notez aussi qu'un bateau fait partie du domaine de la voie publique.

Il est interdit de se garer devant un portail, lequel portail est par nature une entrée carrossable !

Il est évidemment interdit de se garer devant des bateaux, on évitera de stationner en face des bateaux en gênant les sorties des riverains, même pour le propriétaire de ladite entrée. (Article 544 du Code civil).

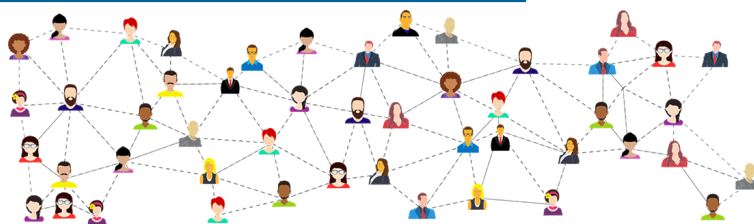
Selon la gravité de l'infraction aux règles de stationnement (stationnement gênant, très gênant ou dangereux...), vous devez payer une amende forfaitaire de 35 € ou de 135 €. Vous devez payer l'amende dans les 45 jours suivant l'envoi de l'avis de contravention.

Nous demandons que les habitants ayant des garages les utilisent au lieu de laisser leur(s) voiture(s) dans la rue ou sur les trottoirs. Ce petit effort supprimerait une partie des problèmes de stationnement dans le village et serait un gage de sécurité vis-à-vis des risques de vol et de détérioration.

Notre objectif est d'améliorer le stationnement souvent anarchique, sécuriser les entrées et sorties des habitations.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme !!!

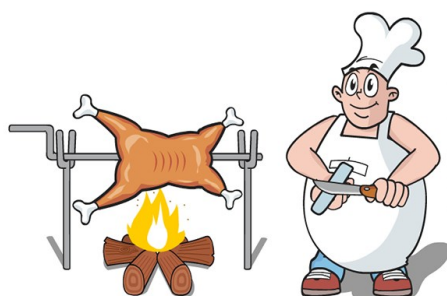
Les associations



BIEN VIVRE A DOINGT FLAMICOURT

Ce premier semestre nous a réunis le 4 février 2025 pour notre « Assemblée Générale ». Maintenant, nous vous attendons autour de notre « Méchoui » du 15 août, le « Téléthon » du 6 décembre et notre « marché artisanal » du 14 décembre 2025.

Bel été à vous tous !



Téléthon



JEUDI LOISIRS

Joie, gaité et bonne humeur règnent les jeudis. Joueurs de cartes et petites mains s'activent accompagnés par nos chanteurs. Ces derniers ont participé au goûter des Anciens Combattants, à la cérémonie du 18 juin et chantent tout le long de l'année dans les maisons de retraite.

« Place aux artistes » et sa bourse aux plantes des 12 et 13 avril 2025 ont connu le succès habituel. La fête de la musique du 21 juin 2025, peu de monde mais très bonne ambiance.

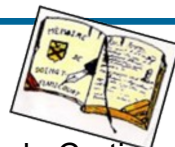
Le 20 septembre prochain, grande bourse aux ustensiles de cuisine pour la 1^{ère} fois !

Jeudi loisirs vous souhaite à tous un très bel été et de bonnes vacances.





MÉMOIRE DE DOINGT FLAMICOURT



Comme chaque année l'association a reçu la troupe de théâtre Gaité de Cartigny le 9 février à la salle des fêtes de Flamicourt. Ce fut un beau succès.

Puis l'association a participé au carnaval de Péronne le 18 mai avec un char mettant en valeur le monde agricole et les boulangers « du blé au pain ».

Aujourd'hui nous sommes en phase finale de la réalisation du 2^{ème} livre intitulé « **DOINGT-FLAMICOURT D'HIER À AUJOURD'HUI - Les évolutions d'une commune atypique** ».

Ce livre préfacé par Romuald Helfried, maire de la commune et par Valérie Kumm, conseillère départementale, comportera 460 pages abondamment illustrées. La couverture a été réalisée par Anta Gueye, artiste qui a réalisé la couverture du 1^{er} livre.

La parution aura lieu le weekend des 13 et 14 septembre à la salle des fêtes de Doingt.

Vous avez reçu dans vos boîtes à lettre un bulletin de souscription au prix de 25 euros valable jusqu'au 31 juillet. Puis le livre sera vendu 30 euros...



Pour tout renseignement contacter :

Jean-Paul BUIRE

6 rue du Pré

06 25 24 31 50

jpbuie@free.fr

Lucette HONDEKYN

8 rue de la Table Ronde

06 81 08 79 21

lucettehondekyn@aol.com

Alain BARBIER

11 rue Victor Hugo

06 84 11 56 59

arcbarbier@orange.fr

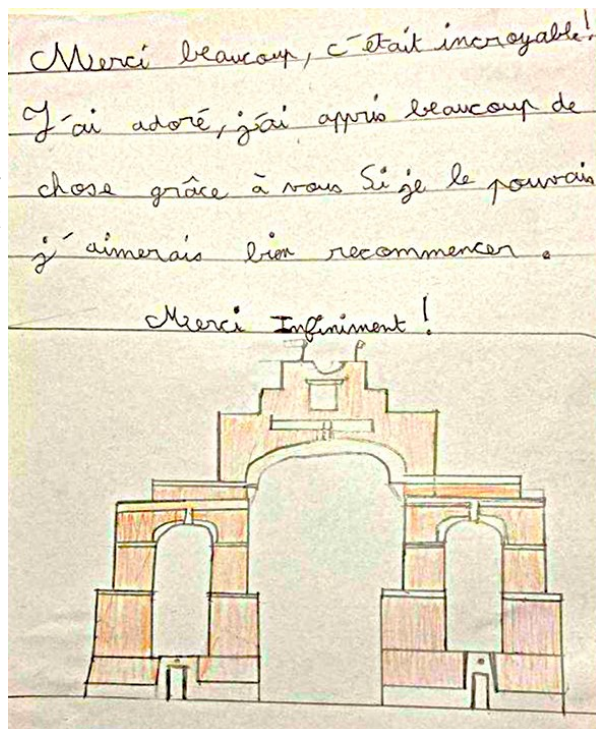
ACPG-CATM

Les ACPG-CATM du canton de Péronne ont organisé le mardi 10 juin 2025, une sortie avec les élèves, CM1 et CM2 de Doingt.

A cette occasion et en compagnie de quelques adhérents et anciens combattants, afin de leur transmettre notre devoir de mémoire, les enfants ont pu découvrir le musée d'Albert, les tranchées de Beaumont Hamel, ainsi que le mémorial de Thiepval.

Journée qui a semble-t-il ravi les 29 élèves qui nous l'ont fait savoir par leur petit mot de remerciement, regroupés dans un petit livret avec quelques illustrations faites par eux mêmes et remis par la directrice de l'école Mme Gaelle Brohard.

A leur tour, ils nous ont convié à leur spectacle de fin d'année .



NOS JOIES ET NOS PEINES

Naissances

BEKKOUCHE Ibrahim
BETTE Nino
DARTOIS Léa

EBELLE DIN Ismaël
STOWIK Zénon
TATÉ Alice

Mariages

PARENT Sébastien et QUIQUEMPOIS Marie

Décès

BONIFACE Françoise
DENDELEUX Alain
HUYGHE Oscar
MANIER Gilles
ROI Christian

VÉDIE Erwan
VENET Jean-Luc
VIEZ Christian
WILMORT Michel

Une opposition à votre écoute

Une page qui se tourne, ensemble

Alors que ce mandat s'achève, nous souhaitons adresser un mot sincère à toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés au cours de ces six années d'engagement au sein du conseil municipal.

Depuis notre place dans l'opposition, nous avons toujours eu à cœur d'agir avec sérieux, écoute et responsabilité. Proposer, questionner, alerter parfois, mais toujours dans l'intérêt de la commune et de ses habitants. Vos retours, vos soutiens, vos interpellations ont nourri notre réflexion et guidé notre action. Pour cela, nous vous remercions chaleureusement.

Les expériences vécues au sein du conseil et ce pendant plusieurs mandats furent pour chacun et chacune d'entre nous une aventure humaine et citoyenne précieuse. À l'approche du prochain scrutin municipal, une nouvelle étape s'annonce, pour la commune comme pour nous-mêmes. Les années passent, les engagements évoluent, et il est parfois temps de passer le relais.

C'est dans cet esprit que nous voulons encourager toutes celles et ceux qui le souhaitent à s'impliquer dans la vie municipale. Il n'est pas nécessaire d'être expert pour apporter sa pierre à l'édifice : l'essentiel est l'envie de faire vivre notre démocratie locale, de porter des idées, de défendre des projets, et de contribuer à la vitalité de notre commune.

Quelle que soit la composition du prochain conseil municipal, nous formulons le vœu qu'il puisse poursuivre ce travail avec exigence et ouverture, au service de toutes et tous.

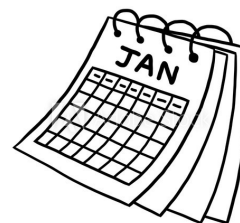
Merci encore pour votre confiance, vos échanges et votre bienveillance tout au long de ces six années.

À bientôt, autrement.

Lucette HONDEKYN, Hubert BOIZARD, Francis LELIEUR



Les dates à retenir... 2ème semestre 2024



Vous êtes nombreux à participer aux manifestations. Nous vous présentons le calendrier pour cette nouvelle année:

- 15/08: « Bien vivre à Doingt Flamicourt » Méchoui et réderie SDF de Flamicourt.
- 23-24-25/08: « Comité des fêtes de Doingt » Fête locale et réderie SDF de Doingt.
- 20/09 : « Jeudi Loisirs » Bourse aux ustensiles de cuisine SDF de Flamicourt
- 14/10: « ACPG » Goûter convivial SDF de Flamicourt.
- 19/10: « La Cologne » Concours de belote SDF de Flamicourt.
- 26/10: « Mémoire de Doingt Flamicourt » repas andouille SDF de Flamicourt.
- 11/11: « Mairie » Commémorations.
- 30/11: « Comité des fêtes de Doingt » Repas dansant choucroute Doingt.
- 30/11: « La Cologne » Bourse aux jouets SDF de Flamicourt.
- 07/12: « Bien vivre à Doingt Flamicourt » Téléthon SDF de Flamicourt
- 14/12: « Bien vivre à Doingt Flamicourt » marché artisanal Flamicourt.
- 18/12: « Mairie » Remise des colis des ainés SDF de Flamicourt
- 20/12: « Mairie » Spectacle de Noël SDF de Flamicourt.



MAIRIE DE DOINGT-FLAMICOURT
4 Place William Poivre – 80200 DOINGT-FLAMICOURT
Tél : 03 22 84 07 43